

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:      La pagination est comme suit : [37]- 48 p.   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

## ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-  
DI, par cahier de 12 pages,  
double colonne, formant un  
volume de 624 pages de  
matières à lire.

## PRIX POUR L'ANNÉE

CANADA.....\$2.00  
ETATS-UNIS.....\$2.20  
EUROPE.....\$4.00

## DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

LE

## FOYER DOMESTIQUE.

## ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la  
rédaction ainsi que la cor-  
respondance se rattachant  
aux abonnements, envoi  
d'argent, annonces,  
impressions, &c., &c.  
doit être adressé à  
Mr. l'ADMINISTRATEUR  
du Foyer Domestique,  
à Ottawa, franc de port.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

## Tribune Sacrée.

LA

MAISON DU BON PASTEUR.

Conférence donnée par Son Excellence

MGR. CONROY,

A OTTAWA, LE 25 NOVEMBRE 1877.

(Suite et Fin.)



C'est toujours un devoir de venir au secours des afflictions temporelles, ce devoir s'agrandit lorsqu'en le faisant on met fin aux maux de l'âme, et plus encore lorsqu'en soulageant et les maux temporels et les afflictions spirituelles, vous réparez les torts que les uns et les autres ont causé à une créature de Dieu, et que vous rendez à Dieu, tout sanctifiés et purifiés, un corps et une âme depuis longtemps souillés. Secourir la maison du Bon Pasteur, c'est donc exercer la charité de bien des manières, c'est s'élever dans une étrange mesure au rôle de coopérateur de Dieu.

Lorsqu'ainsi vous donnez l'abri et la nourriture à la pénitente affamée et sans asile, vous coopérez avec Dieu le Père, le Créateur qui donne et conserve à toutes ses créatures l'existence physique. Quand vous dérobez cette fragile vertu aux pièges de la tentation, si fatale pour elle, vous devenez les coopérateurs de Dieu le Fils, qui est venu en ce monde pour racheter les

pécheurs. Quand vous la placez dans un couvent, où elle peut être chaque jour inondée des grâces dont nos sacrements sont les inépuisables réservoirs, vous êtes les collaborateurs de l'Esprit-Saint, le grand sanctificateur des âmes. Quelle plus grande assurance de salut, que d'être ainsi les collaborateurs, les associés de Dieu lui-même!

Et maintenant, mes très chers Frères, je termine en adressant à chacun de vous les paroles que le Sauveur adressa au Pharisien: Voyez-vous cette femme? Voyez-la, errante, bannie, tentée, désespérée, s'approchant du seuil de la maison du Bon Pasteur. Comme Madeleine, elle est attirée par l'influence secrète du Sauveur; mais elle n'a point, comme elle, de vases aux parfums délicieux à lui offrir. Elle ne lui apporte qu'une vie épuisée, un cœur brisé; mais ce cœur lui dit qu'il ne la repoussera point. De ce côté-ci du seuil, sont la douleur, la honte, le remord, l'angoisse poussée jusqu'à l'agonie; de l'autre côté, la paix, l'amour, le pardon, et le Bon Pasteur lui-même. Mais elle ne saurait d'elle-même ouvrir cette porte; sans votre secours, il faut qu'elle reste là privée de toutes les grâces qui sont, pour bien dire, à la portée de sa main; il faut qu'elle s'éloigne désespérée. Ses regards implorant votre assistance. Dieu veut que vous lui veniez en aide.

"La voyez-vous, cette femme?" Il fut un jour où les hommes la poursuivaient de leurs regards, comme David, Bethsabée; et leurs regards ne lui portèrent que la honte et la ruine. Pour l'honneur de l'humanité, ne se trouvera-t-il pas quelqu'un qui lui jettera un regard de compassion, un regard qui

réparera la souillure des regards impurs et la sauvera de la mort ?

“ La voyez-vous, cette femme ? ” Souvent et depuis longtemps, les hommes l'on regardée du regard hautain et impitoyable du Pharisien ; son cœur a été déchiré par ces flèches aiguës ; il saigne encore des blessures que lui ont infligé des paroles et des actions plus cruelles encore que ces regards. N'y a-t-il personne qui, comme le Sauveur, tiendra compte du changement qui s'est opéré en elle, qui comptera les larmes tombées de ses yeux, qui ordonnera à ses esprits abattus de reprendre courage ?

Et vous, mes Frères, de quel œil la verrez-vous ? de l'œil du Pharisien ou de l'œil de Jésus ?

“ La voyez-vous, cette femme ? ” Les épouses de Jésus-Christ l'ont vue venir : elles ont quitté pères et mères, toutes les joies de la vie aux rayons dorés, afin que leurs cœurs, libres de tout autre amour, fussent à elle tout entiers ; elles travaillent jusqu'à l'épuisement de toutes leurs forces ; elles se font souffrir de faim dans les murs de leur couvent, afin d'avoir quelques miettes dont elles puissent apaiser la sienne.

N'y a-t-il personne qui leur aidera à la tenir abritée sous ce toit hospitalier, qui les préservera d'être elles-mêmes jetées sur la voie publique avec le précieux fardeau dont elles se sont chargées ?

“ La voyez-vous, cette femme ? ” Marie, la Mère de Dieu, la voit ; elle reconnaît en elle la compagne qui lui demeura fidèle au pied de la croix, alors que les apôtres eux-mêmes s'étaient enluis à l'heure la plus sombre de ce sombre drame. Est-ce que la compagne dont les caresses consolèrent Marie, la Mère des douleurs, ne sera pas elle-même consolée dans sa détresse ? Aura-t-elle droit à une place au Calvaire, et n'en aura-t-elle point dans la maison que Dieu a bâtie pour elle au milieu de vous ?

“ La voyez-vous cette femme ? ” Jésus-Christ la voit. Dans la personne de Madeleine, debout au pied de sa croix, il a vu, et chacune en particulier, toutes ces malheureuses pécheresses qui, dans le cours des siècles, devaient imiter sa faute et son repentir ; et le bon Pasteur leur ouvrit ses bras étendus sur la croix. Ces bras, ils sont encore ouverts pour elles ; ils les attendent encore aujourd'hui ; ils les attendent ici-même.

Puisse, maintenant, le Dieu de toute miséricorde vous inspirer un esprit de sacrifice assez complet pour qu'il ramène dans les bras du Bon Pasteur la brebis égarée et retrouvée, l'âme qui était perdue et qui est rachetée, la femme qui a beaucoup péché et à qui beaucoup est pardonné !

## Critique.

[Pour le Foyer Domestique.]

UN CHANOINE

DE

L'ANCIEN CHAPITRE DE QUÉBEC.

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

SUR

M. BERTRAND DE LA TOUR,

SES OEUVRES ET SON ÉPOQUE.

I.

(Suite.)



OUR en revenir à M. de La Tour et aux circonstances qui abrégèrent sa résidence au Canada, M. Faillon, qui lui pardonne difficilement d'avoir pris, lui ancien Sulpicien, parti pour Mgr. de Laval contre M. de Quey-lus, se montre beaucoup plus explicite que nos autres historiens.

“ M. de La Tour, dit-il, ne fit pas un long séjour en Canada. Après environ deux ans d'une vie assez peu agréable par suite des résistances qu'il éprouva de la part de certains esprits qu'il avait entrepris de réduire, il prit le parti de repasser en France. Son humeur trop caustique dont il ne réprimait pas tous jours les saillies, et peut-être aussi un certain air de hauteur qu'on lui reprochait dans ses manières d'agir à l'égard des ecclésiastiques canadiens, ne contribuèrent pas peu, en éloignant de lui les esprits, à le dégoûter de sa position à Québec (1).”

(1) Vie de la Sœur Bourgeois, 2e volume

Il y avait, en effet, deux éléments bien tranchés, des Français et des Canadiens, dans le clergé et dans les communautés, comme dans l'armée et dans la société civile. Le nouveau venu n'était point sans préjugés contre l'habitant de la colonie. Il trouvait avec raison que rien ne se faisait aussi bien que dans la mère-patrie. L'ancien résident, le *Canadien*, comme on dit encore aujourd'hui pour distinguer les Canadiens-Français des Canadiens-Anglais, trouvait le nouveau venu bien exigeant. Si le colon ne savait rien faire à la perfection, il possédait une foule de sujets dans la mesure de ce qui était requis; si le Français pouvait en montrer au Canadien dans quelques spécialités, le Canadien pouvait donner au premier des leçons sur toutes les autres choses et principalement sur les plus essentielles dans un pays nouveau. D'un côté, l'on se croyait d'avance jaloux; de l'autre, on se sentait d'avance méprisé. C'est une histoire de tous les temps et de toutes les colonies, et je pense qu'il ne faudrait pas remonter bien haut dans les événements contemporains pour en trouver des exemples.

Le gouvernement français, de son côté, avait une grande défiance des Canadiens. M. de Lotbinière ne fut pas évêque, assure-t-on, parce qu'il était canadien; M. de Longueuil, très-certainement, ne fut pas nommé gouverneur, parce qu'il était canadien. Enfin, tout le monde sait combien la rivalité et l'antagonisme qui s'élevèrent entre le premier gouverneur canadien, qui fut aussi le dernier gouverneur de l'ancien régime, M. de Vaudreuil et le marquis de Montcalm furent déplorable à tous égards.

"Ce pays de croix et de souffrances," comme l'appelle si bien la mère de Ste Hélène, n'avait pas pour tous indistinctement le même attrait. Il y en eut plus d'un qui regretta le; oignons d'Egypte, qui, après avoir mis la main à la charrue, regarda en arrière, et ceux-là s'en prenaient aux hommes de ce qui était dans la nature des choses. D'autres, au contraire, s'éprenaient de cette vie nouvelle et difficile; ils appréciaient le mérite et l'honneur de vaincre les obstacles qui entouraient la jeune et héroïque colonie; et ils devenaient bientôt aussi attachés au Canada que les Canadiens eux-mêmes. Je

n'ai pour ma part aucun doute que si M. de La Tour eût voulu surmonter ce qui restait encore de difficultés, ou s'il eût consenti à revenir lorsqu'on l'invita à le faire, il serait devenu lui-même un excellent Canadien. J'irai plus loin. Il me semble qu'il eût été très-capable, avec cet esprit caustique que M. Faillon a signalé, de régenter d'importance les nouveaux venus à prétentions, qui auraient voulu lui en montrer.

Il est très-curieux de le voir aborder ce sujet, et le passage suivant de ses *Mémoires sur Mgr. de Laval* donne à penser qu'en admettant tout ce que dit M. Faillon, il avait fait depuis son départ de sages réflexions.

"Le Conseil fut d'abord nommé *souverain*, parce qu'à l'exemple des parlements, il juge en dernier ressort les affaires de la colonie. La Cour a depuis voulu qu'on le nommât seulement Conseil *Supérieur*, sans diminuer son autorité, sans doute par une sorte de délicatesse, pour ôter toute idée d'indépendance en écartant jusqu'au terme de *souveraineté* dans un pays éloigné où les révoltes seraient si faciles à former et si difficiles à détruire. Sans doute, dans les mêmes vues, on n'a jamais mis dans les premières places que des gens nés en France, dont les familles fussent une espèce d'otages de leur fidélité. On ne mettait dans les secondes places, non plus que dans le clergé, que peu de Canadiens. On est aujourd'hui plus facile, et les Canadiens, en effet, ont le cœur tout français; leur fidélité n'est pas douteuse."

Pour ce qui est de l'esprit caustique reproché par M. Faillon à M. de La Tour, il faut dire que toute sa vie et ses écrits montrent, en effet, un penchant très-vif pour la lutte et la polémique. Une verve intarissable et mordante se soutient à travers le déluge de volumes et d'opuscules dont il a inondé la France. Même dans la chaire sacrée, il se rapproche assez des moralistes profanes, et les tableaux qu'il trace d'un style vigoureux frisent quelquefois la satire.

Mais ces défauts sont rachetés par de bien grandes qualités. Esprit indépendant et convaincu, il frappe sans crainte amis et ennemis. Dévoué à la mémoire de Mgr. de Laval, dont il s'est fait le biographe, il se permet cependant quelquefois de le critiquer, tout en justifiant la conduite du saint prélat dans ses difficultés avec M. de Queylus, et en soutenant ses vues contre les

innovations de son successeur, Mgr. de St. Vallier. Il paraît même que dans la seconde partie de son ouvrage il avait poussé les choses assez loin pour que la famille de ce dernier évêque soit parvenue à en empêcher la publication, et nous ait privés d'un second volume bien précieux pour notre histoire (1)

Ardent ennemi des Jansenistes, il ne ménage pas plus leurs adversaires, les Jésuites, lorsqu'il s'agit du théâtre, sujet sur lequel il s'était formé une opinion très rigoureuse. Ami des vieilles institutions de la France, il signale cependant certains abus avec tout le zèle et toute la hardiesse d'un réformateur. Enfin, il ne craint point de prendre en mains contre un grand nombre d'évêques, y compris celui de son diocèse, la cause de la liturgie romaine. Ses nombreux et savants écrits sur cette question forment comme un arsenal où l'on a été chercher les armes qui ont amené de nos jours le triomphe de la cause soutenue par lui avec tant d'ardeur, et c'est en partie à cette circonstance que l'on doit la reproduction de ses œuvres.

" De La Tour, dit l'abbé Migne, dans la courte préface qu'il a mise à son édition, est le prêtre du monde entier qui a le plus fait pour la liturgie romaine.... Il est donc temps qu'un homme dont les œuvres liturgiques viennent de provoquer une si heureuse révolution, et dont les autres écrits peuvent opérer quelque bien, soit enfin mis au grand jour et élevé au rang qu'il devait occuper."

Le caractère qu'indiquent les écrits de M. de La Tour est de ceux qui gagnent à être connus. On pardonne beaucoup à la franchise, à la sincérité, à la conviction ferme et honnête. Il a fait avec intelligence de nombreuses largesses dont j'aurai occasion de parler. Réellement bienveillant et bienfaisant, il était aussi cher à ses amis que terrible à ses adversaires. Tandis que ceux-ci l'accablaient d'injures, ceux-là, dit un de ses biographes, lui attribuaient les qualités privées les plus attachantes. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait regretté son départ et qu'on ait cherché à le retenir ou à le ramener au Canada, malgré les déboires qu'il s'était attirés ou qu'un malheureux concours de circonstances lui avait valus.

(1) Les Ursulines de Québec, 2e vol.

Du reste, les débuts de Mgr. Dosquet et de son Grand-Vicaire avaient été heureux. Il est vrai que les événements s'étaient chargés de régler en fait, sinon en droit, la principale question entre M. de Lotbinière et le Chapitre; mais, pour en modérer les conséquences, pour apaiser les esprits, il fallait aux nouveaux venus autant de prudence que de fermeté. Des difficultés nouvelles naissaient à mesure que les anciennes trouvaient une solution. " Les principales, dit M. Langevin, roulaient sur la fixation des cures, sur la juridiction des biens ecclésiastiques, sur l'interprétation du droit canonique touchant les Chapitres, sur l'état des communautés religieuses, et en général sur les attributions des différentes dignités ecclésiastiques." La question des cures datait du temps de Mgr. de Laval: on sait qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours et n'a pas été une petite cause de difficultés et de procès, tout récemment encore. Le gouvernement français insistait pour qu'un certain nombre de cures fixes fussent créées; le Chapitre avait pris sur lui d'en établir quelques-unes, ce dont Mgr. Dosquet l'avait blâmé. La cure de Québec était elle-même au nombre des matières en litige pour une tout autre raison. Il était resté un certain embarras résultant des diverses dispositions prises par Mgr. de Laval à ce sujet; le Chapitre et le Séminaire prétendaient également au droit de nomination. Toutefois ce bénéfice fut offert à M. de La Tour par le Séminaire avec, paraît-il, l'assentiment du Chapitre. Ce simple fait prouverait, au besoin, la haute estime que tout le monde ressentait pour l'homme vraiment distingué que la colonie allait perdre. On ne connaît pas au juste la date de son départ. Le 5 octobre 1731, il fut chargé par le Chapitre de Québec de veiller sur les propriétés que cette communauté possédait en France (1). M. Hazeur de l'Orme, un des chanoines, avait eu la même mission. en 1723, et il était resté depuis lors à l'abbaye de Maubec, dans le Berry, où sa réception, racontée par lui-même, offre une assez jolie scène de mœurs féodales.

" Mon arrivée, écrit-il, a causé une joie

(1) M. de La Tour était encore à Québec le 24 octobre 1731, car sa signature se trouve à une délibération du Chapitre de ce jour. On ne la retrouve pas plus loin.

" universelle parmi tous ces pauvres habi-  
 " tants de Maubec lesquels, sans ordre de  
 " ma part, me reçurent sous les armes,  
 " tirant à mon arrivée dans le bourg, une  
 " quantité de décharges de coups de fusil,  
 " ce que faisaient les femmes et filles  
 " comme les hommes, criant hautement :  
 " Voici M. l'abbé de Maubec. Jé vous as-  
 " sure, Messieurs, que toutes ces acclama-  
 " tions ne laissaient pas que de me donner  
 " beaucoup à penser, et me firent dès lors  
 " connaître qu'il fallait nécessairement  
 " que ces gens là eussent été molestés. Car  
 " les Evêques et autres qui sont passés ici  
 " n'ont jama'is été reçus comme je l'ai été.  
 " Mon idée ne s'est pas trouvée fausse,  
 " comme vous le remarquerez ci-après ; le  
 " curé du bourg vint au devant de moi,  
 " me mena à l'Eglise et y chanta un *Te*  
 " *Deum*, pour remercier Dieu de mon arri-  
 " vée ; quelque temps après le *Te Deum*  
 " chanté, ils firent un grand feu de joie  
 " où ils tirèrent encore une quantité de  
 " décharges de fusil ; la cérémonie finie,  
 " ils vinrent tous me saluer et me témoi-  
 " gner la joie qu'ils avaient de voir une  
 " personne du Chapitre en ce pays, et me  
 " contèrent les sujets de peine contre  
 " notre procureur et nos fermiers ; je vis  
 " plusieurs curés à qui M. Pepin a fait des  
 " procès sans beaucoup de raisons, qui me  
 " dirent hautement que si je n'étais pas  
 " venu, de concert avec les autres person-  
 " nes qui sont dans la dépendance de l'ab-  
 " baye, ils auraient envoyé à leurs frais et  
 " dépens un exprès en Canada avertir de  
 " ce qui se passait ici."

P. C.

(A continuer.)

---

## Galerie Nationale.

---

### LA VÉNÉRABLE MÈRE

#### MARIE DE L'INCARNATION. (1)



LA couronne que nous  
 nous proposons de tresser  
 en l'honneur de nos illus-  
 trations nationales, nous  
 sommes heureux d'ajouter  
 un nouveau et brillant fleu-  
 ron. Le portrait, que, d'une  
 main timide et respectueuse,  
 nous plaçons aujourd'hui dans  
 notre humble galerie, repré-  
 sente la noble figure de la Mère Marie  
 de l'Incarnation à laquelle l'Eglise

(1) Extrait de la *Voix de l'Ecolier*, de Joliette.

vient de décerner le titre de VÉNÉRABLE,  
 et dont le nom se trouve en ce moment  
 sur les lèvres de tous Canadien-Fran-  
 çais.

Que de force, que de générosité chré-  
 tienne sont exprimées dans les traits  
 de cette douce Religieuse ! que de souf-  
 frances ont ridé ce front serin ! quelle  
 abnégation héroïque, quelle foi ardente  
 a renfermé ce vaillant cœur !

Marie Guyard, en religion Marie de  
 l'Incarnation, eut la France pour pre-  
 mière patrie, la ville de Tours pour  
 lieu natal ; puis, en 1631, après avoir  
 déposé au cimetière les restes d'un  
 époux tendrement aimé et dit adieu à  
 un fils chéri, elle s'enferma au monas-  
 tère des Ursulines de Tours. Là, dans  
 l'une de ces nombreuses extases, où son  
 âme se fondait pour ainsi dire dans les  
 flammes ardentes du cœur de Jésus,  
 Marie de l'Incarnation aperçut par  
 delà l'océan cette poignée de Français  
 alors dispersés sur les bords du St.  
 Laurent, et quelques missionnaires en-  
 tourés de tout un peuple d'infidèles. A  
 cette vue, son cœur enflammé de zèle  
 s'émut et bientôt, puissamment sou-  
 tenue par la grâce divine, ayant à sa  
 disposition les richesses d'une personne  
 pieuse, elle s'embarqua pour la mission  
 lointaine du Canada.

Arrivée sur ce continent, aucun obsta-  
 cle ne put entraver son ardeur. Elle  
 usa son corps dans les veilles, les cours-  
 ses pénibles dans les bois, les travaux  
 nombreux qu'elle entreprit.

Quelques jours à peine s'étaient  
 écoulés depuis son arrivée et déjà le  
 pauvre sauvage, sous son *wigwam* en-  
 fumé, savait bénir le nom de cette en-  
 voyée du *Grand-Esprit*, tandis qu'à  
 Québec l'on voyait sortir de terre les  
 murs d'un beau couvent. Dès que la  
 sainte Religieuse put jouir de sa nou-  
 velle demeure, sa vie reprit la régu-  
 larité d'autrefois. Retirée dans la so-  
 litude du cloître, elle n'abandonnait ses  
 occupations ascétiques que pour donner  
 des soins aux enfants placées sous sa  
 garde, pour former leur esprit par la  
 science et jeter dans leur cœur la se-  
 mence évangélique.

Les grandes missions d'épouse, de  
 mère et d'apôtre que le Très-Haut lui  
 avait confiées, elle les remplit digne-  
 ment, toujours résignée, toujours satis-  
 faite, toujours confiante en la divine  
 Providence. Dans les malheurs, les ca-  
 lamités, elle sut courber son front, mais

sans cesse elle tint son âme élevée bien haut au-dessus de la terre, jusqu'à ce qu'enfin la mort brisât la chaîne qui la retenait captive. Ce fut le dernier jour d'Avril 1672.

Nous abandonnons à une plume plus habile que la nôtre le soin de tracer le portrait de la Vénérable Fondatrice des Ursulines.

“ La Mère de l'Incarnation était d'une haute taille, et d'une constitution forte et vigoureuse. Tous ses traits, énergiquement accusés, étaient d'une régularité parfaite, mais d'une beauté mâle, qui révélait toute la grandeur et l'héroïsme de son âme. Sa démarche était d'une majesté sans rivale; “ et tout son air avait quelque chose de si grand, que, lorsqu'elle était dans le monde, on s'arrêtait dans les rues pour la voir passer.”

Cependant ce noble extérieur ne respirait pas moins de tendresse que de dignité. Car l'humilité, la charité céleste avaient jeté un voile de grâce et de douceur sur cette grandiose physionomie. Le charme de son regard était irrésistible; et le rayon qui en descendait portait avec lui le calme et la sérénité. Tous ses traits, spiritualisés par la prière, transfigurés par l'extase, et d'où semblaient déjà rayonner le nimbe des bienheureux, avaient cette transparence aérienne, particulière aux âmes mystiques. L'éclat de son intérieur jaillissait sur sa figure, dont les grandes lignes avaient pris peu à peu la direction de ses pensées toujours dirigées vers le ciel.

Telle était la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, surnommée la Thérèse de la Nouvelle-France, l'une des femmes les plus extraordinaires, dont l'histoire ait conservé le souvenir (1).

(1) L'ABBÉ CASGRAIN. *Hist. de la Mère Marie de l'Incarn.*

### Calendrier historique.

#### JANVIER.

- 11—Vendredi—St. Hygin. — Incendie du Collège Masson, à Terrebonne, fondé en 1847.
- 12—Samedi—Ste. Tatienne. — Mort de la Sœur Bourgeois, en 1670, fondatrice de la Congrégation N. D. de Montréal.
- 13—Dimanche—Ste. Hermine.
- 14—Lundi—St. Hilaire. — McKenzie évacue Navy Island, en 1838.
- 15—Mardi—St. Paul. — Emeute à Caraque, N. B. à propos de la loi athée des écoles du gouvernement, en 1875.
- 16—Mercredi—St. Marcel. — Consécration de Mgr. L. Z. Moreau, 4e évêque de St. Hyacinthe, en 1876.
- 17—Jeudi—St. Antoine. — Mort de Mgr. Denaut, en 1806.

- 18—Vendredi—Claire de St. Pierre à Rome. — Cinq Canadiens exécutés à Montréal, en 1839.
- 19—Samedi—St. Canut. — Mort du juge Beaudry, à Montréal, en 1876.
- 20—Dimanche—St. Nom de Jésus. — Indépendance des Etats-Unis reconnue par l'Angleterre, en 1783.
- 21—Lundi—Ste. Agnès. — Consécration de Mgr. Lartigue, 1er évêque de Montréal, en 1821.
- 22—Mardi—SS. Vincent et Anastase—Incendie du château St. Louis, à Québec, en 1831.
- 23—Mercredi—Epousailles de la Ste. Vierge. — Mort de Pitt, en 1806. — Mort du 2e duc de Kent, en 1820.
- 24—Jeudi—St. Thimothée. — Sacre de Mgr. Plessis en 1801.
- 25—Vendredi—Conversion de St. Paul. — Incendie de l'Arsenal de Québec, en 1816.
- 26—Samedi—St. Polycarpe.
- 27—Dimanche—St. Jean Chrys. — Sacre de Mgr. Plessis, évêque de Québec en 1806.
- 28—Lundi—SS. Fabien et Sebast. — Lord Elgin arrive en Canada, en 1847.
- 29—Mardi—St. François de Sales. — Mort de Dom Guéranger, abbé de Solesme.
- 30—Mercredi—Ste. Martine. — L'hon. M. Géd. Oimet, nommé Surint. de l'Education de la Province de Québec, en 1876.
- 31—Jeudi—St. Pierre Nolasque. — Le cap-Horn doublé en 1816.



## LE FOYER DOMESTIQUE

Ottawa, Jeudi, 24 Janvier 1878.

### Avis aux Abonnés.

Malgré les appels réitérés faits aux Abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent et dont le montant va en augmentant, il ne nous sera plus possible de publier le *Foyer Domestique* aux conditions actuelles pour eux.

A l'avenir, le prix pour les Abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois de chaque année, (Janvier, Février et Mars,) sera, comme par le passé, de DEUX piastres par année; et pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, le prix sera rigoureusement de \$3.00.

Cette augmentation contre ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer à l'avance, servira à couvrir en partie les pertes considérables que nous subissons chaque année, pour les intérêts d'argent que nous payons aux banques et ailleurs.

Nous espérons, cependant, que personne ne se fera tirer l'oreille davantage, et que chacun va s'empresse de nous adresser, d'ici à huit jours, le prix de son abonnement pour l'année 1878, (\$2.00) et les arrérages, lorsqu'il y en a.

☞ Les lettres devront être enregistrées.

#### A nos Agents.

Nous prions nos Agents de nous faire parvenir par le retour de la malle, toute somme d'argent qu'ils peuvent avoir en mains, avec la liste des Abonnés qui auront ainsi payés, afin que nous avisions à faire payer ceux qui nous doivent des arrérages, et de poursuivre sans délai, ceux qui ne sont plus abonnés au *Foyer Domestique*, et qui nous doivent.

#### Agents-Voyageurs.

On demande immédiatement 10 à 12 Agents spéciaux pour parcourir les paroisses des divers Comtés de la Province de Québec, dans le but d'obtenir des abonnés pour le *Foyer Domestique* et des souscripteurs à l'*Histoire des Institutions Charitables du Canada*, actuellement en voie de publication.

Il y aura dix à douze circonscriptions formées de trois ou quatre Comtés chacune, pour chacun des Agents demandés.

Pour les conditions, s'adresser par lettre à M. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

☞ Une Commission libérale sera accordée aux Agents-Voyageurs, et on exigera des recommandations, soit de MM. les Curés ou autres personnes connues.

N. B.—Des numéros extras du *Foyer Domestique* sont adressés aux Agents, pour propagande, quand ils nous sont demandés.

### Les deux Autorités parallèles ou l'Eglise libre dans l'Etat libre.

Traduit de la "Civiltà Cattolica" pour le  
*Foyer Domestique*.

#### I

Parmi les nombreuses erreurs doctrinales et historiques accumulées par Cassani, dans son ouvrage *sur les principales questions politico-religieuses*, il en est deux surtout qui nous paraissent mériter une réfutation ; c'est le parallélisme qu'il établit entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile, et la doctrine qu'il prétend établir touchant la liberté des religions et des cultes. Ces deux erreurs, en effet, avec leur apparence séduisante, pourraient facilement surprendre la bonne foi du public, au lieu que les autres ont une figure si repoussante qu'elles ne présentent pas le même danger.

Pour ce qui est de la première question, Cassani commence par nous donner la définition de l'Eglise et de l'Etat : "l'Eglise, nous dit-il, est une société organisée et constituée sous une forme déterminée, tendant, par la profession d'une même foi et l'usage des mêmes moyens spirituels, à l'acquisition de la fin dernière de l'homme." "L'Etat est une société organisée et constituée sous une forme déterminée et dans certaines limites, tendant par l'observation des mêmes lois et l'usage des mêmes moyens naturels, à l'obtention de la fin terrestre de l'homme."

En vérité, de pareilles définitions manquent par trop d'exactitude. Ni l'une ni l'autre ne font mention de l'autorité : et cependant, l'autorité, étant l'élément formel de toute association humaine, devrait être expressément indiquée. Puis, dans la seconde, pour distinguer les moyens dont se sert l'Etat de ceux qu'emploie l'Eglise, l'auteur qualifie les premiers de *moyens naturels*. Mais les moyens spirituels qu'il assigne à l'Eglise, eux aussi, peuvent être naturels, surtout quand l'on comprend sous ce nom, comme le fait Cassani, non plus seulement la société religieuse fondée par le Christ, mais toute société religieuse organisée et rendant à la divinité un genre déterminé d'adoration et de devoirs communs compris sous la dénomination commune de culte extérieur ou public. Et les expressions mêmes dont Cassani

fait usage en cet endroit nous laissent voir une troisième erreur : le mot *Eglise* de *ecclesia* ne convient proprement qu'à la société religieuse d'origine surnaturelle : elle seule, en effet, est vraiment une assemblée d'appelés : *cætus evocatorum* ; car les hommes qui sortent du monde pervers et condamné, pour s'aggréger à la sainte cité de Dieu, le font non par instinct mais sur l'invitation et l'impulsion de la grâce.

C'est peu encore que cette triple aberration ; poursuivons.

Après ces définitions, Cassani ajoute : Ces idées étant données, et elles paraissent assez claires, (*sans l'être*) il me semble que l'on doit répondre à la question qu'il s'était posée plus haut : *si l'Etat est dans l'Eglise*) que ni l'Eglise n'est dans l'Etat, ni l'Etat dans l'Eglise, au point que l'une des deux sociétés soit par le fait de cette relation, nécessairement dépendante de l'autre. Les deux institutions sont essentiellement distinctes, (*la distinction n'exclut pas la contenance*) car leur origine est diverse, leur fin est diverse, et divers aussi sont les moyens dont chacune fait usage. Il est vrai que toujours le même individu, qui fait partie d'un Etat, entre aussi comme membre dans une société religieuse ou Eglise, (*et cela seul aurait dû lui faire comprendre l'indispensable nécessité d'une certaine subordination entre les deux sociétés*) et sous ce rapport il n'y a et ne peut y avoir de séparation réelle (*grand dommage, vraiment ! voudriez-vous partager l'individu en deux ?*) ; mais cela n'entraîne ni peu ni point la confusion des deux grandes institutions (*subordonner n'est pas confondre*) qui, généralement, régissent l'homme tout entier (*oui, mais vers des fins diverses et dont l'une est subordonnée à l'autre*). La cause ou la source de cette confusion, laquelle est pour le moment un des plus grands maux de l'humanité, (*le mal présent est plutôt la séparation*) n'est nullement intrinsèque aux deux sociétés. Dans leur admirable structure rationnelle, (*celle de l'Eglise, venant immédiatement du Christ est plus que rationnelle*) les deux grandes institutions ont été préordonnées à cheminer *parallèlement*, chacune vers sa fin propre, (*mais en soi il n'y a point deux fins, puisque l'une est ordonnée à l'autre*) sans se choquer, sans se heurter, (*et si elles se heurtent, comme en Prusse, laquelle des deux doit prévaloir ?*) chacune tendant même à l'amélioration de l'indi-

vidu (*amélioration pour laquelle l'homme ne saurait jamais faire abstraction de sa fin dernière*). C'est là une vérité que l'on peut démontrer jusqu'à la dernière évidence (*comme c'est au contraire, une fausseté, elle ne saurait nullement être démontrée*) ; et pour nous, nous sommes bien décidés à le tenter, selon la mesure de nos forces."

Il faut dire que les forces de l'auteur lui ont bien vite fait défaut, car c'est en vain que nous avons cherché dans tout le livre, même un essai de démonstration ; seule la citation de ce texte évangélique : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*, et les paroles par lesquelles le pape Nicolas I dit que lorsque le monde en fut venu à la plénitude de la vérité, Dieu sépara l'autorité pontificale de l'autorité impériale, et obligea ainsi les empereurs à recourir aux Pontifes pour ce qui tient à la vie éternelle, et les Pontifes à se servir des lois impériales dans ce qui tient aux choses temporelles ; seules, dis-je, ces deux citations semblent avoir été dirigées à ce but. Mais, nous le verrons, l'une et l'autre ne sont pour rien dans la controverse présente. (*Communiqué*).

#### Revue de la Semaine.

Constantinople fait parler d'elle plus qu'il n'est convenable, pour une honnête ville. Si le grand duc Nicolas y entre, on pourra dire à coup sûr qu'elle a passé de Turc à Maure.

Son histoire remonte loin. Elle est émaillée de quantité d'incidents fort pittoresques. Néanmoins, voilà quatre siècles qu'elle est fidèle au Croissant, tandis qu'il n'y a pas en Europe une capitale, — sauf Londres, — qui n'ait été prise, surprise et reprise durant cet intervalle.

Son origine se perd dans la nuit des temps. Je ne crois pas avoir inventé cette phrase. On commença par l'appeler Bysance. Elle fit subir une défaite navale à Philippe, père d'Alexandre le Grand. Au début de l'ère chrétienne les Romains se l'approprièrent. Ils attendirent un siècle, puis la mirent à sac. Cent ans plus tard (330) l'empereur Constantin, l'ayant fait rebâtir, y transporta le siège de l'empire romain. Elle a donné naissance à l'art dit byzantin qui y fleurit huit ou neuf siècles. Sa situation est exceptionnelle. La

mer Noire, qui fait comme la division entre l'Europe et l'Asie, se dégorge par un canal dans la Méditerranée. La ville de Constantin est assise sur le bord de ce canal ; de là vient qu'elle est regardée comme la clef de l'Orient. Pour les anciens, qui ne connaissaient de notre globe qu'une étendue fort restreinte, elle était le centre du monde. C'était à qui s'en emparerait. Les Sarrasins, aux septième et huitième siècles, en furent repoussés. Les Russes n'y réussirent pas mieux aux neuvième, dixième et onzième siècles. Cependant, ses empereurs étaient dégénérés ainsi que leurs gouvernements ; il suffit de nommer les Grecs du Bas-Empire pour tout expliquer. Les Croisés l'enlevèrent d'un coup de main en 1203. Les Grecs la reprirent soixante ans plus tard, mais ils ne firent que suivre la pente de la décadence commencée. Enfin, en 1453, les Turcs qui étaient depuis longtemps la terreur de la chrétienté, annihilèrent l'empire grec et fermèrent pour ainsi dire les portes de l'Orient. Cette date termine aussi l'époque mémorable appelée le Moyen-Age. A partir de ce moment, l'Europe ne pouvant plus s'avancer en dehors de ses limites, ouvrit l'ère de la Renaissance. Les Turcs ayant Constantinople pour capitale, dominaient sur la Méditerranée, l'Égypte, la Syrie, l'Asie-Mineure, la mer Noire, le Bas-Danube, la Thrace, la Macédoine et la Grèce. Diverses expéditions les menèrent à Vienne, en Hongrie et en Pologne. Vers le temps où le Canada prenait son développement, (1673), la puissance turque était devenue si grande que tous les princes chrétiens tremblaient devant elle. Les Polonais, commandés par Sobieski, ont sauvé l'Europe en refoulant les Turcs au-delà du Danube, mais comme l'a dit un écrivain, ceux-ci sont restés campés en Europe. Aujourd'hui les Russes veulent les en déloger pour leur compte, et nul doute qu'ils n'y réussissent s'ils prennent Constantinople. Ce grand événement aura l'importance qu'à eu la chute de la même capitale il y a quatre cent vingt-cinq ans.

\*\*\*

Le roi Victor-Emmanuel, qui vient de s'éteindre, sera connu dans l'histoire pour avoir fondu ensemble tous les gouvernements de l'Italie. Il a accompli à cet égard ce que il y a trente ans, l'on regardait comme un rêve. Parti du

petit royaume de Sardaigne, héritant à la mort de son père d'une situation fort endommagée, il a pris pour réussir dans cette vaste entreprise, tous les moyens qui se sont présentés—bons ou mauvais.

L'Italie était partagée entre les maisons souveraines du Piémont, de la Lombardie, de la Toscane, de Naples et la Papauté à Rome.

Les Autrichiens, qui par la principauté de Venise pénétraient au cœur de l'Italie et y exerçaient une influence considérable, furent les premiers vers lesquels Victor-Emmanuel dirigea ses coups. Il les montrait à toutes les provinces, comme les ennemis de l'indépendance nationale ; le mot fit fortune. On culbuta les Autrichiens. Cela fait, on se regarda pour savoir où aller. Le roi de Sardaigne qui avait conduit le mouvement, et qui par ses droits de famille se trouvait à régner sur le Piémont, était le personnage en évidence, il parla plus que jamais de l'unité italienne. *Italia fara da se !* c'est-à-dire, se fera, s'unifiera. Ses ministres répétaient le même refrain.

A cette époque un souffle étrange passait sur l'Europe. Bismark, en Prusse, avait levé l'étendard de l'unification de l'Allemagne, jusque là divisée en plusieurs Etats comme l'Italie. La France qui n'avait rien à y gagner et tout à y perdre, épousa cette théorie, dite des agglomérations. Les Autrichiens, qu'une lueur d'espérance invitait à reprendre pied en Italie, eurent cette fois sur les bras les troupes de Victor-Emmanuel, instrument d'un ambitieux, les volontaires de Garibaldi, gens sans aveu, sous la main d'un aventurier, et l'armée française, prêtée par le trop complaisant Napoléon III.

Après Solferino, Victor-Emmanuel restait avec le bénéfice produit par ce puissant concours, puissant, en effet, puisque de l'autre côté des Alpes le drapeau tricolore apparaissait comme l'emblème d'un génie protecteur prêt à secourir le "parti italien."

Dans la masse du peuple, Garibaldi activait les passions révolutionnaires, et désignait ouvertement les trônes encore debout, comme voués à la destruction.

Le bouillonnement populaire se fit sentir partout, des rues des grandes villes au conseil des ministres de Victor-Emmanuel. Celui-ci ne perdit pas

l'occasion, en homme habile il supprima les petits gouvernements, les mit dans sa poche, s'agrandit, s'étendit, s'arrondit et se fit proclamer roi d'Italie.

Cependant tout en faisant main-basse sur ce qui était à sa convenance, tout en prenant pour lui le territoire papal, il s'était arrêté aux portes de Rome, n'osant pas consommer le sacrilège. Beaucoup de catholiques espéraient que l'Italie se trouverait comme cela suffisamment *suradassée*, et qu'elle n'irait pas plus loin. D'ailleurs, l'ombre de la France couvrait encore les plaines d'alentour et Rome était sous son égide.

Mais un jour le Prussien unifié, fusionné, aggloméré, discipliné, s'abattit sur la France ; du même coup, la révolution italienne lâcha ses hordes sur la Ville Éternelle..... et le roi d'Italie y entra derrière elle. Il y était depuis sept ans et vient d'y mourir, ayant commis comme souverain la faute énorme de détruire un gouvernement légitime et inoffensif, et comme catholique d'avoir réduit à l'humiliation le chef de l'Église, qui lui survit et qui, nous le croyons, verra le retour du règne de la justice.

\*\*\*

Dans les clubs de haut ton, en Angleterre, un grand malaise existe. D'imprudents novateurs, comme il s'en trouve partout, ont introduit des cartes rondes, oui des cartes à jouer qui, au lieu d'être carrées, sont rondes.

Ceux qui tiennent aux usages consacrés par les siècles veulent à toute force rester carrés. Les autres, plus dans le mouvement moderne, tendent vers la forme circulaire.

Cette grave question s'agite dans un monde qui vote au Parlement, et qui a du poids dans les affaires de l'Europe. Il peut en surgir des complications fort embarrassantes pour les puissances.

Cela ne rappelle-t-il pas la fameuse querelle contre les gros-boutins et les petits-boutins, dont parle Gulliver ? Il s'agissait de savoir si l'on devait casser les œufs par le gros ou par le petit bout. Deux partis violents se formèrent. Une guerre civile faillit en être le résultat.

\*\*\*

Imprimeur du *Foyer*, mon ami, vous voulez donc m'assassiner ? Un autre,

à ma place, vous ferait perdre jusqu'à votre dernier cheveu.

Rendez grâce au bon sens qui retient ma colère, et qui ne vous force point à porter perruque.

J'avais écrit : " Cette jeunesse si pimpante." Vous avez mis : " cette jeunesse si puissante." Voilà ce que vous m'avez fait dire. Et vous vivez !

BENJAMIN SULTE.

19 Janvier 1878.

#### Bénédictio d'une nouvelle Eglise.

Samedi, le 29 décembre dernier, était le jour fixé pour la bénédiction de la nouvelle Eglise de Plantagenet, comté de Prescott. Favorisés par un temps splendide, de bonne heure les habitants de Plantagenet, heureux et fiers, se rendaient avec un saint empressement dans leur nouveau temple, pour assister aux cérémonies imposantes de sa consécration. Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, se rendit avec joie à l'invitation du Révd. Messire Bertrand, curé de cette nouvelle paroisse, pour faire elle-même cette bénédiction. La cérémonie commença vers 10 heures du matin, au milieu d'un grand concours de fidèles. La nouvelle église fut mise sous le patronage de l'Apôtre St. Paul, patron du curé de cette paroisse. La bénédiction terminée, Mgr. prit place à son trône, assisté des Révds. Messires Boucher, curé de Fournierville e. Philip, curé de St. Joseph de Gloucester. Alors fut offert le saint sacrifice de la Messe, avec toute la pompe des grands jours de fête, par le Révd. Messire Duhamel, neveu et sous-secrétaire de Sa Grandeur. Le chant et la musique, sous l'habile direction du Révd. Messire Gay, curé de Curran, furent parfaitement bien exécutés. Le sermon de circonstance fut donné en français, par le Révd. Messire Lomard, curé de Papineauville, avec sa rare éloquence habituelle; le prédicateur expliqua à son auditoire attentif, les grandes merveilles qui s'accomplissent tous les jours dans le temple catholique. Mgr. donna le sermon en anglais; son talent oratoire est trop bien établi, pour qu'il soit nécessaire de dire ici qu'il fit un sermon magnifique. Les habitants de Plantagenet, garderont longtemps im-

primées dans leur esprit, les paroles pleines de feu sorties de la bouche éloquente du premier pasteur du diocèse.

La nouvelle paroisse de Plantagenet est un détachement de la grande et magnifique paroisse de Curran. Sous l'habile et généreuse direction du Révd. Messire Bertrand et les sacrifices librement acceptés de ses fidèles paroissiens, cette nouvelle paroisse a pu, en trois mois, élever à la gloire de Dieu une église magnifique, en pierre, de cent pieds de longueur sur cinquante-deux de largeur. Quand elle sera entièrement finie, ce sera une des plus belles du diocèse. Le style est gothique.

Déjà Messire Bertrand avait été le fondateur de la paroisse de Curran ; c'est lui qui avait fait construire sa belle et magnifique église ; et grâce à sa constante activité, il avait aussi fait parachever l'église de la Pêche, pendant les trois années qu'il a desservi cette paroisse.

Messire Bertrand, est sans contredit l'un des prêtres du diocèse dont le talent administratif est le plus solidement établi.

Gloire donc et honneur au Révd. Messire Bertrand et à ses dignes paroissiens d'avoir en si peu de temps réalisé de si belles espérances. Gloire aussi à Mr. Philéas Joly, l'entrepreneur de cette église. L'habileté et l'exactitude à remplir ses obligations dans la construction des églises sont trop bien connues dans le diocèse de Montréal et d'Ottawa, pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge dans ce court compte-rendu. Oh ! que la religion catholique est belle ! qu'ils sont magnifiques les fruits qu'elle produit ! quiconque la connaît ne peut se défendre du désir irrésistible de l'embrasser et de suivre ses divins enseignements.

Depuis quelques années, sous l'habile et sage administration de l'Evêque d'Ottawa, secondé par un clergé éclairé et dévoué, le diocèse d'Ottawa prend un accroissement considérable. Tous les ans de nouvelles paroisses s'établissent, de nouvelles églises se construisent comme par enchantement. La partie dont l'augmentation est la plus sensible, c'est la partie habitée par la population canadienne-française. Les comtés les plus prospères sont les comtés d'Ottawa, de Prescott et Russell. Depuis l'inauguration du nouveau chemin de fer de Montréal, Ottawa et Oc-

cidental, un grand nombre de colons viennent s'établir sur le sol fertile de ces beaux comtés. Il est à regretter que les agents des Terres de la Couronne ne puissent, par l'ignorance de la langue française, se rendre plus utiles aux colons français qui viennent en grand nombre s'établir dans les cantons encore inoccupés. Espérons que le gouvernement, qui désire si vivement le progrès du pays, saura obtenir à ces inconvénients regrettables.

UN ASSISTANT.

#### Une nomination du Saint Père.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mr. L. A. Huguet-Latour, de Montréal, vient d'être fait Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire-le-Grand, ce dont toute la presse le félicitera, car chacun connaît le dévouement dont il a fait preuve, depuis si longtemps, pour l'extension des bonnes œuvres, principalement dans son diocèse.

La lettre suivante de Mgr. Bourget, parlera avec plus d'éloquence que nous :

Sault au Récollet, 3 Janvier 1878.

Monsieur,

Vous recevrez, avec la présente, des Lettres Apostoliques de N. S. P. le Pape, Pie IX, en date du 2 octobre dernier, qui vous constituent Chevalier de St. Grégoire-le-Grand et vous autorisent à porter l'habit et la Croix d'honneur de cet Ordre de Chevalerie.

La divine Providence, ayant tout disposé pour que je fusse chargé de vous remettre cet honorable Document, je me fais un bonheur de m'y conformer, afin de pouvoir, dans une circonstance si solennelle, reconnaître hautement le zèle que vous n'avez cessé de déployer, tout le temps que j'ai pu être en rapports avec vous, pour le succès des œuvres qui font honneur à la charité et au bien de la religion.

Je suis bien aise de pouvoir vous exprimer ici combien se trouvent heureux de votre promotion à cet insigne honneur, ceux de vos bons amis qui se sont prêtés de grand cœur à le solliciter, pendant qu'ils étaient à Rome, pour représenter le Canada, au joyeux anniversaire de la cinquantième année d'Episcopat de notre glorieux Pontife Pie IX.

Je ne dois pas non plus vous laisser ignorer que c'est pour me conformer au bon plaisir de S.G. Mgr. Ch. Ed. Fabre, évêque de Montréal, que je vous transmets les susdites Lettres, qui vous donnent une place honorable parmi les Chevaliers Ro-

ains, et qui seront pour vous et pour toute votre famille, jusqu'à la dernière génération, des titres à votre filiale reconnaissance et à votre généreux dévouement pour le Siège Apostolique.

Plein de cette espérance, je demeure plus que jamais,

M. le Chevalier,  
Votre très-ob. et dév. Serviteur.

† Ig., Arch. de Marianapolis.

Mr. L. Adolphe Huguet-Latour,  
*Chevalier de St. Grégoire-le-Grand.*

M. Huguet-Latour avait coutume de dire qu'il était fier de son titre de secrétaire-général de la société de St. Vincent de Paul, pour le diocèse de Montréal, mais voici que, après l'avoir porté un quart de siècle, on lui en décerne un autre bien plus élevé et qu'il portera, nous le savons, aussi dignement que tout autre. Ajoutons que depuis plus de trente ans, il a rendu des services importants à la cause de l'Église et à celle de la tempérance.

Il a publié, depuis 1863, plusieurs centaines de pages en brochures qui comprennent l'histoire des institutions catholiques de Montréal, et l'histoire des paroisses des environs de cette ville. Ces publications lui font le plus grand honneur, en outre qu'elles sont utiles à la religion et à l'histoire du pays. Depuis trente ans, M. Huguet-Latour est en rapport avec plusieurs sociétés savantes du Canada et des États-Unis. On l'a vu aussi prendre une part active aux mouvements qui se sont manifestés parmi nous pour encourager l'agriculture, l'étude de l'histoire naturelle, de l'horticulture, de la numismatique, de l'archéologie, de la météorologie : en un mot, il a été, on peut le dire, de tous les comités, où le travail en vue d'une bonne action était nécessaire. Tout récemment il a été nommé *Maître-ès-arts* du *St. John's College*, de Fordham, qui est une Université sous la direction des RR. PP. Jésuites, en reconnaissance de services rendus à diverses reprises, depuis nombre d'années.

En 1864, l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* disait : " Nous devons rappeler que M. Huguet-Latour a été l'un des membres les plus dévoués de nos principales associations, et un de ceux qui ont le plus contribué à leurs succès si merveilleux et si extraordinaires." -

Enfin, on voit que le Saint-Siège, qui ne distribue pas ses récompenses au hasard, a su faire choix d'un homme de mérite, notre compatriote, pour l'honorer d'un titre que nous sommes tous heureux et fiers de lui voir porter.

Nous avons reçu de Mr. F. R. E. Campeau, d'Ottawa, un magnifique Portrait, grandeur 18 x 24, de Son Excellence Mgr. Conroy, Délégué Apostolique. Ce portrait, approuvé par Sa Grandeur et portant son autographe, a été exécuté par la maison S. E. Desbarats, Montréal ; c'est une lithographie taillédouce avec teinte en couleur. Mr. Campeau l'offre en vente au prix minime de 75 cts. Agents demandés.

#### Décision judiciaire concernant les journaux.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle air souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'une autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les ar-rérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour l'abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de Mr. le Chanoine Paré, du Chapitre de Montréal, ainsi que celle du Rév. Messire Buteau, du Collège Ste. Anne.